

L'Économiste de la construction, en assistance à l'entreprise

L'Économiste occupe une place privilégiée auprès de l'entreprise tout au long de la phase de consultation et de réalisation. Interlocuteur technique et administratif, gestionnaire des travaux, il prépare pour l'entreprise une réponse adaptée.

L'Économiste et l'entreprise

L'Économiste de la construction développe ses diverses compétences en assistance à l'entreprise. Il formule une offre conforme aux attentes de la maîtrise d'œuvre, comprenant d'éventuelles variantes,

si la consultation l'autorise. Ses connaissances des systèmes constructifs, des matériaux et de leurs prix lui permettent de réaliser les études en réponse au CCTP (cahier des clauses techniques particulières) et

d'établir les devis. Son action permet d'assurer une véritable cohérence entre les choix initiaux de la maîtrise d'œuvre et la réponse technique de l'entreprise tout au long du projet.

Les missions auprès de l'entreprise

L'Économiste est tout d'abord un expert économique, technique et réglementaire.

En phase de consultation

- il exploite le dossier d'appel d'offres de la maîtrise d'œuvre (règlement de consultation, conditions techniques et administratives, plans, ressources, quantités associées...);
- il élabore les quantitatifs;
- il conduit les études de prix et établit les estimatifs;
- il consulte les sous-traitants et formalise les marchés de sous-traitance;
- il rédige les mémoires techniques et administratifs.

En phase de réalisation

- il optimise les projets (étude économique d'exécution);
- il supervise la préparation et le suivi du chantier;
- il établit les situations de travaux et le décompte définitif;
- il analyse les demandes de travaux modificatifs;
- il gère le compte prorata du chantier.



Union nationale
des Économistes
de la construction

8 avenue Percier
75008 Paris
www.untec.com

tél. 01 45 63 30 41
fax 01 42 56 14 52
untec@untec.com